CATALOGUE DE VÉGÉTAUX LOCAUX POUR LA PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES AU VIGNOBLE

à destination des viticulteurs
des AOC Côtes du Rhône
et les Crus associés

secteur septentrional

SYNDICAT
DES VIGNERONS
DES CÔTES DU RHÔNE

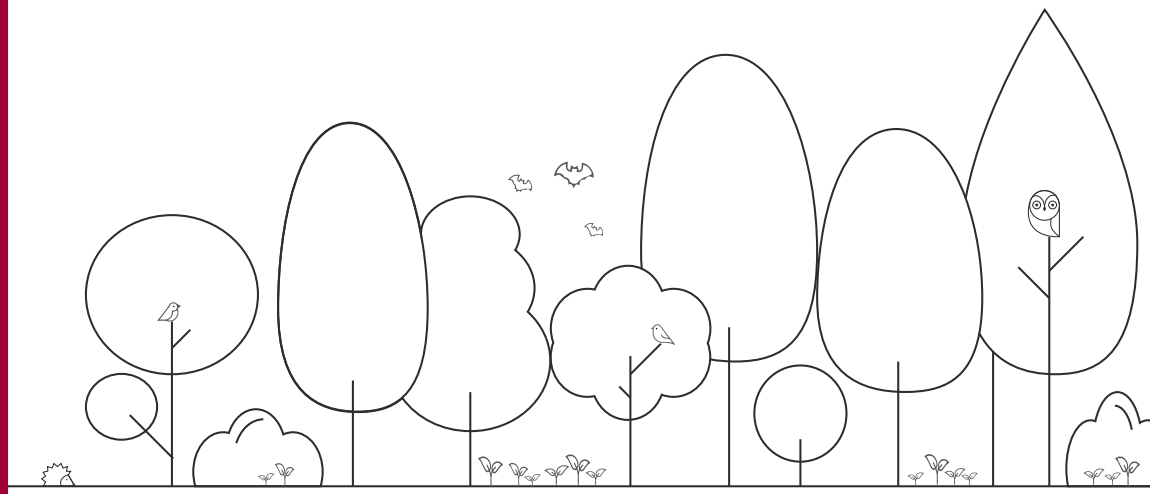

LA DÉMARCHE DE L'AOC CÔTES DU RHÔNE

Le Syndicat Général des Côtes du Rhône travaille depuis 2014 à la préservation des paysages et de la biodiversité du vignoble.

Afin d'accompagner au mieux l'ensemble des vignerons des appellations Côtes du Rhône, il met en place depuis 2021 un guide de recommandations environnementales.

L'objectif est simple : proposer à l'ensemble des vignerons des pratiques à la portée de tous et ayant un impact positif sur l'environnement.

Les trois premières pratiques mises en avant sont :

- la couverture hivernale des sols
- la mise en place d'un repos du sol avant plantation
- la plantation d'arbres et d'arbustes.

Pour cette dernière recommandation, il s'agit que les arbres et arbustes retrouvent une place dans le vignoble, que ce soit sous forme de haies, d'arbres isolés, de bosquets, d'alignement…
et ce pour des motivations d'ordre esthétique, de biodiversité, de gestion de l'eau, de diminution des Zones de Non Traitement Eau ou encore de brise vent.

Afin de respecter les équilibres des écosystèmes locaux, le syndicat propose aux vignerons des plants issus de sites de prélèvements situés au cœur du vignoble.

Ce catalogue présente ainsi les plants issus de graines ou boutures locales, et élevés dans des pépinières locales, elles aussi.

Bonnes plantations !

SYNDICAT
DES VIGNERONS
DES CÔTES DU RHÔNE

INTÉRÊTS DES ARBRES ET ARBUSTES AU VIGNOBLE

L'implantation d'arbres et d'arbustes au vignoble apporte de multiples bénéfices, tant économiques qu'agronomiques.

En bordure de fossé, sur un talus, entre les parcelles ils façonnent et rythment le paysage.

Du point de vue agronomique

Les arbres et arbustes améliorent les conditions microclimatiques de la parcelle et servent de brise-vent.
Ils limitent l'érosion et participent à la protection de la qualité des eaux.

Refuge d'auxiliaires, ils permettent de lutter contre les ravageurs des cultures et aident à la pollinisation.

Du point de vue écologique

Véritable réservoir de biodiversité, les arbres et arbustes abritent de nombreuses espèces qui y nichent, s'y nourrissent, s'y reproduisent.

Ils constituent un corridor écologique indispensable à la circulation de la faune et de la flore du territoire.

Une haie de 3 mètres de haut protège une parcelle sur 50 mètres du vent et sur 30 mètres du gel.

SITES DE PRELEVEMENT

Des végétaux issus de prélèvements dans des espaces naturels situés près de vos exploitations.

L'adaptabilité naturelle des végétaux locaux offre une meilleure durabilité des ouvrages réalisés et un taux de reprise optimal.

Elle permet d'améliorer la qualité de l'écosystème ainsi "recréé", en termes de biodiversité et d'impact sur le milieu (génétique, pathologies…)

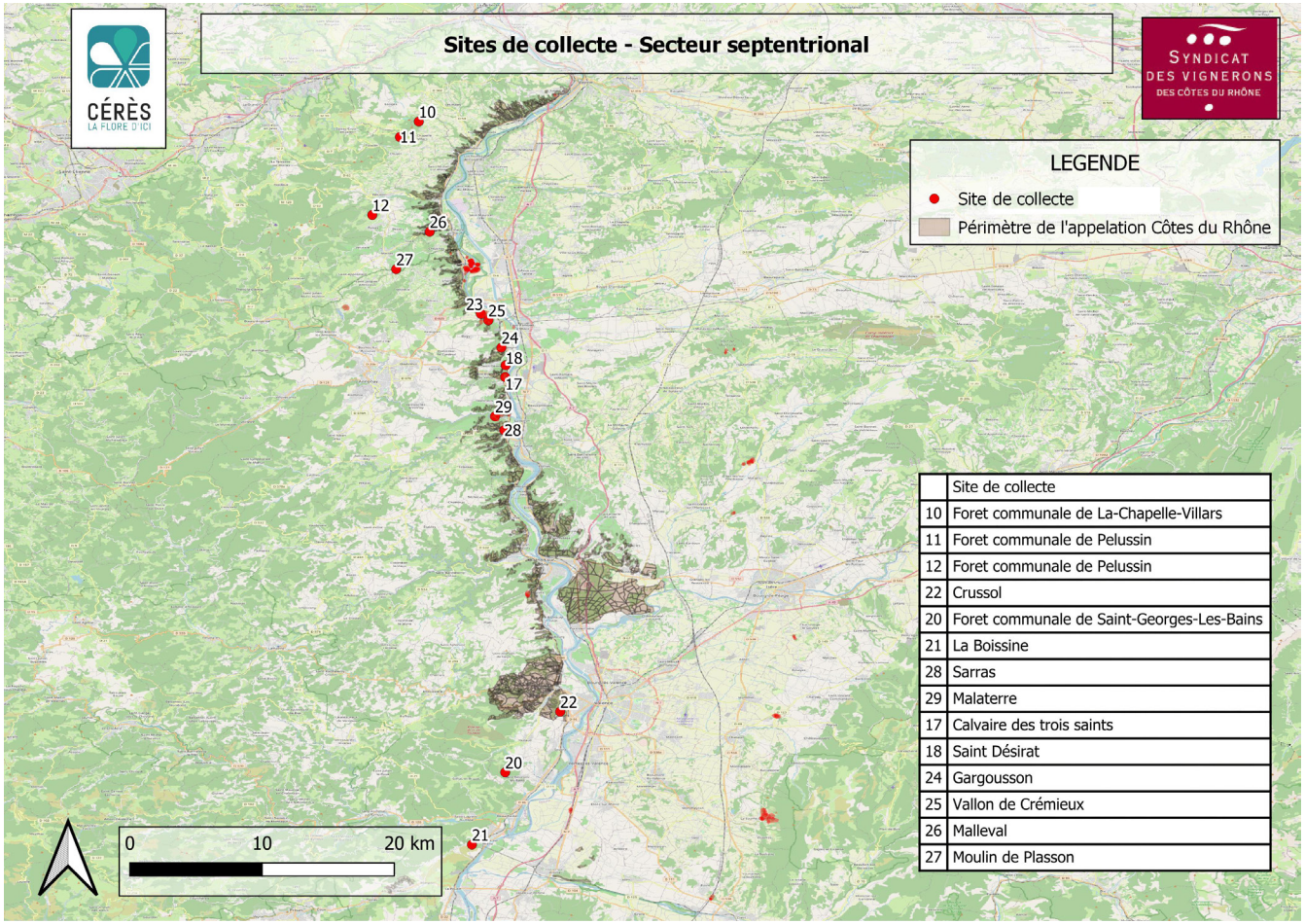

	Site de collecte
10	Foret communale de La-Chapelle-Villars
11	Foret communale de Pelussin
12	Foret communale de Pelussin
22	Crussol
20	Foret communale de Saint-Georges-Les-Bains
21	La Boissine
28	Sarras
29	Malaterre
17	Calvaire des trois saints
18	Saint Désirat
24	Gargousson
25	Vallon de Crémieux
26	Malleval
27	Moulin de Plasson

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

Alignement d'arbres jalons

Haie haute corridor

co-culture olivier-vigne

Abre isolé - marqueur identitaire

Haie basse viticole

Fruitier dans les vignes

LE PARTENAIRE TECHNIQUE DES CÔTES DU RHÔNE

POUR LA FOURNITURE DES PLANTS

ECOSUD à travers sa marque Cérès Flore®, propose des solutions de fournitures végétales à partir d'écotypes prélevés dans des milieux naturels locaux.

Après quatre années de R&D, nous avons développé une panoplie de gammes végétales dont les compositions sont représentatives des cortèges indigènes naturels.

Notre modèle innovant de collecte et de multiplication de végétaux, est conçu dans un souci de conservation des qualités naturelles des plantes.

Nous pouvons multiplier et produire de nombreuses plantes locales issues de différents milieux naturels sans impacter les écosystèmes prélevés.

Dans le cadre du plan stratégique environnemental du syndicat des Côtes du Rhône, nous avons été mandaté pour vous proposer des végétaux issus de collectes en espaces naturels sur votre territoire.

CÉRÈS®
LA FLORE D'ICI

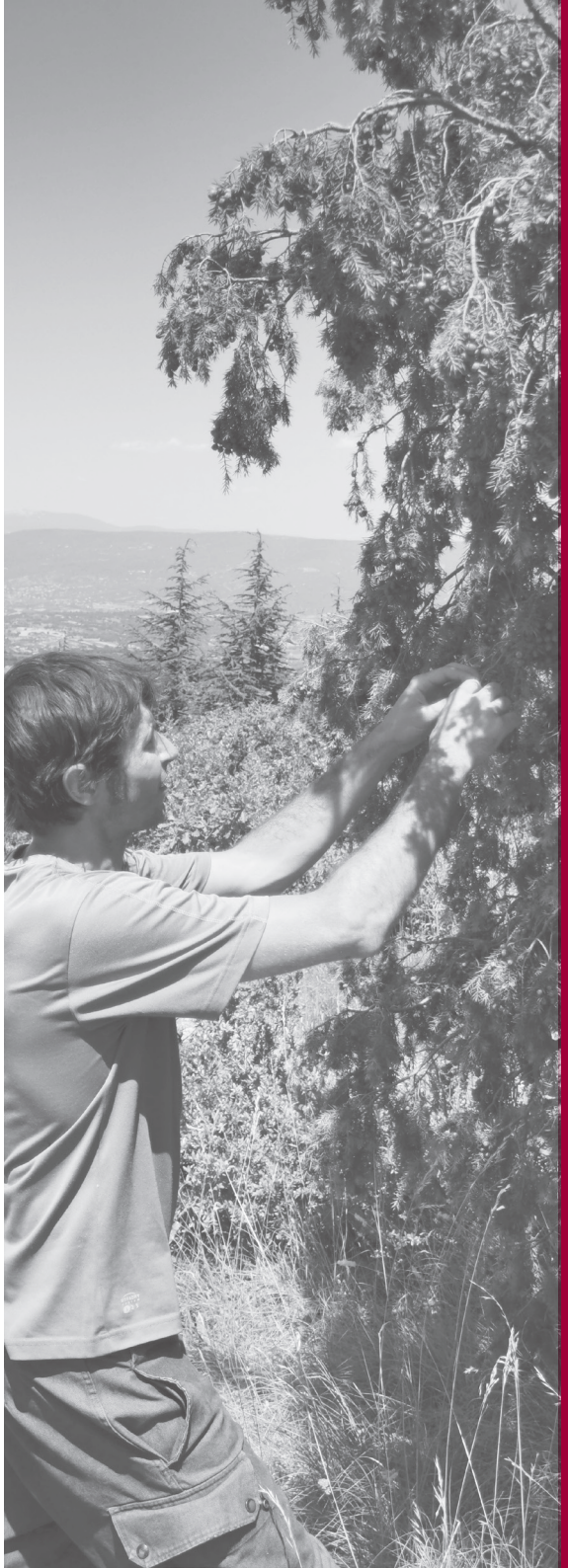

Cérès Flore, créateur d'une nouvelle offre végétale résiliente face au dérèglement climatique.

LES ARBRES

conditionnement en godet forestier 400 cc anti-chignon

légende du catalogue en fin de document

Frêne commun
Fraxinus excelsior
Arbre de 20 à 45 mètres, à gros bourgeons d'un noir velouté.
Feuillage : Caduc

Meurisier
Prunus avium
Arbre de 15 à 25 mètres, à branches ascendantes, à rameaux étalés.
Feuillage : Caduc

Sorbier des oiseleurs
Sorbus aucuparia
Arbre de 5 à 15 mètres, les branches sont lisses, grisâtres.
Feuillage : Caduc

Tilleul à grandes feuilles
Tilia platyphyllos
Arbre de 30 à 40 mètres, feuilles vertes.
Feuillage : Caduc

Micocoulier
Celtis australis
Arbre de 5 à 25 mètres ou arbrisseau à écorce lisse.
Feuillage : Caduc

Chêne pubescent
Quercus pubescens
Arbre atteignant 15 mètres, souvent tortueux, à bois brûlant facilement.
Feuillage : Caduc

Chêne sessile
Quercus patraea
Arbre de 25 à 40 mètres, élancé, à bois brûlant difficilement.
Feuillage : Persistant

Erable champêtre
Acer campestre
Arbre atteignant 20 mètres, à écorce crevassée-subéreuse.
Feuillage : Caduc

Mûrier blanc
Morus alba
Arbre de 4 à 15 mètres.
Feuillage : Caduc

Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata
Arbre de 20 à 30 mètres formant une large couronne. Rameaux glabres.
Feuillage : Caduc

Alisier blanc
Sorbus aria
Arbre de 3 à 20 mètres, à bourgeons un peu tomenteux.
Feuillage : Caduc

Cormier
Sorbus domestica
Arbre de 10 à 12 mètres, à bourgeons glabres, visqueux, dressés.
Feuillage : Caduc

LES ARBRES...

Frêne à fleurs
Fraxinus ornus
Arbre de 7 à 10 mètres, à bourgeons bruns saupoudrés de gris.
Feuillage : Caduc

Érable de Montpellier
Acer monspessulanum
Arbre ou arbuste atteignant au plus 5 à 6 mètres, à écorce fendillée.
Feuillage : Caduc

Chêne vert
Quercus ilex
Arbre ou arbrisseau de 2 à 5 mètres, à écorce non crevassée.
Feuillage : Persistant

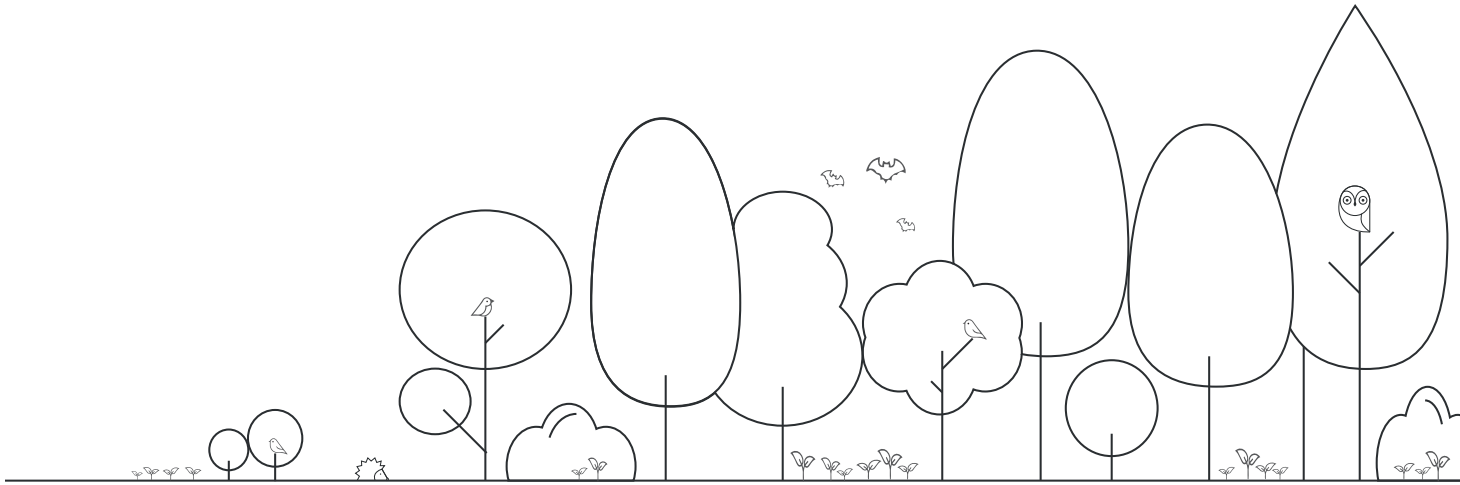

LES ARBUSTES

conditionnement en godet forestier 400 cc anti-chignon

Pommier sauvage
Malus sylvestris
Arbre atteignant 6 à 10 mètres, à fortes racines rameuses.
Feuillage : Caduc

Genévrier cade
Juniperus oxycedrus
Arbrisseau diffus ou arbuste dressé de 1 à 6 mètres.
Feuillage : Persistant

Bourdaine
Frangula alnus
Arbrisseau de 1 à 4 mètres, dressé, à rameaux alternes, non épineux.
Feuillage : Caduc

Laurier sauce
Laurus nobilis
Arbre de 2 à 10 mètres, aromatique.
Feuillage : Persistant

Cornouiller mâle
Cornus mas
Arbrisseau de 2 à 5 mètres, à rameaux grisâtres ou verdâtres.
Feuillage : Caduc

Prunus mahaleb
Cerisier de Sainte Lucie
Arbrisseau de 1 à 4 mètres, à rameaux nombreux, à bois odorant.
Feuillage : Caduc

Aubépine à deux styles
Crataegus laevigata
Arbuste de 3 à 6 mètres, à ramification basses et branches épineuses.
Feuillage : Caduc

Nerprun alaterne
Rhamnus alaternus
Arbrisseau de 1 à 5 mètres.
Feuillage : Persistant

Arbre à Perruque
Cotinus coggygria
Arbrisseau de 1 à 3 mètres.
Feuillage : Caduc

Cognassier
Cydonia oblonga
Petit arbre de 3 à 6 mètres, densément ramifié, en forme de parapluie.
Feuillage : Caduc

Aubépine
Crataegus monogyna
Arbrisseau de 2 à 4 mètres, très épineux.
Feuillage : Caduc

Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea
Arbrisseau de 1 à 3 mètres, à jeunes rameaux rougeâtres.
Feuillage : Caduc

LES ARBUSTES...

Fusain d'Europe
Euonymus europaeus
Arbrisseau de 1 à 3 mètres , jeunes rameaux tétragones, verts.
Feuillage : Caduc

Ciste à feuille de laurier
Cistus laurifolius
Arbrisseau de 1 à 2 mètres, vigoureux à grandes feuilles très décoratives.
Feuillage : Caduc ou semi-persistant

Coronille glauque
Coronilla glauca
Sous-arbrisseau de 50 cm à 1 mètre, touffu.
Feuillage : Caduc

Troène
Ligustrum vulgare
Arbrisseau de 1 à 3 mètres.
Feuillage : Persistant

Viorne lantane
Viburnum lantana
Arbrisseau de 1 à 2 mètres, à rameaux très flexibles.
Feuillage : Caduc

Ciste à feuille de sauge
Cistus salviifolius
Sous-arbrisseau de 30 à 80 cm, peu odorant.
Feuillage : Persistant

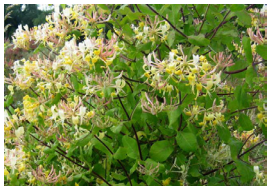

Chèvrefeuille d'Étrurie
Lonicera etrusca
Sous-arbrisseau de 1 à 3 mètres.
Feuillage : Caduc

Prunellier
Prunus spinosa
Buisson de 50 cm à 2 mètres, à rameaux très épineux.
Feuillage : Caduc

Euphorbe des garrigues
Euphorbia characias
Plante vivace de 30 à 80 cm, velue, à souche épaisse.
Feuillage : Persistant

Eglantier
Rosa canina
Arbrisseau de 1 à 3 mètres, généralement verdâtre et à rameaux robustes.
Feuillage : Caduc

Coronille arbrisseau
Hippocrepis emerus
Arbrisseau de 50 cm à 2 mètres.
Feuillage : Caduc

Callune
Calluna vulgaris
Petit arbuste de 15 à 60 cm, prostré ou dressé.
Feuillage : Persistant

LES ARBUSTES...

Badasse
Dorycnium pentaphyllum
Sous-arbrisseau de 30 à 50 cm.
Feuillage : Persistant

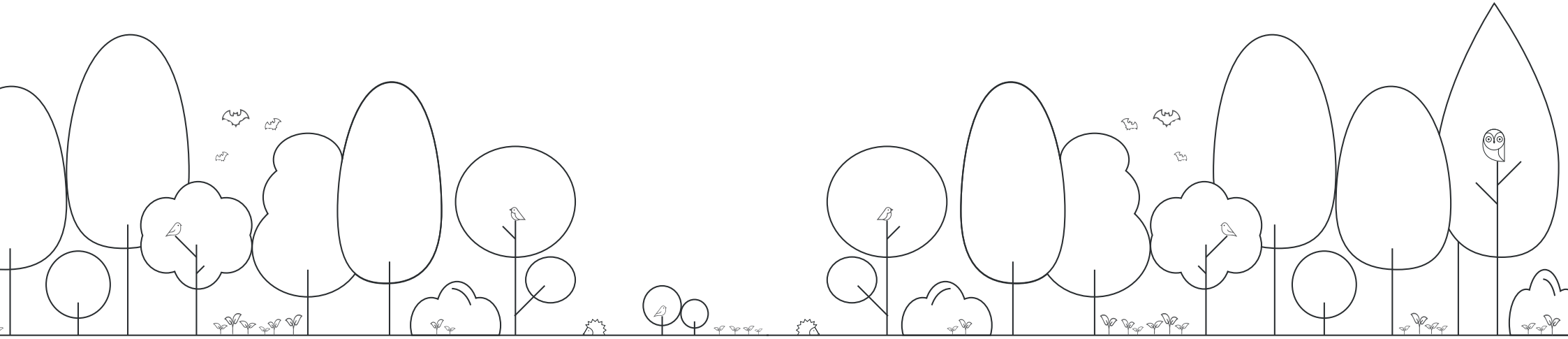

LEGENDE DU CATALOGUE

fruit comestible

Les plants sont au tarif unique de 3,50€ HT l'unité.

Les arbres et arbustes sont classés du plus grand au plus petit.

Les arbres de 40m à 5m.

Les arbustes de 6m à 30cm.

Conditionnement en godet forestier 400cc anti-chignon

Le godet forestier permet d'étendre les périodes de plantation dans l'année.
Dans sa motte, le plant subit moins de stress, il pousse plus vite la première année et s'adapte mieux lors de la plantation. Ses conditions de reprise sont optimisées. Le système anti-chignon garantit la qualité du réseau racinaire du jeune plant.

DEMANDE DE DEVIS

Le Syndicat Général des Côtes du Rhône a financé la première phase du projet, identification des sites de collectes et campagnes de prélèvements.
Il a également négocié un tarif collectif préférentiel pour ses adhérents.

Conseil à la plantation :

Il est possible de planter les haies sur une ligne, avec un espacement d'un mètre entre les arbustes et 10 mètres entre les arbres.

Cèrés Flore peut vous accompagner sur toutes les étapes de votre projet, de la conception, aux travaux et suivi des plantations.

Complétez votre demande de devis en ligne en cliquant ici

A réception de votre demande, vous serez contactés par un technicien de Cérès Flore pour valider votre devis avant commande définitive.

Sous réserve de disponibilité des plants lors de la commande.

Vous avez une question concernant la démarche
du Syndicat des Côtes du Rhône

Lucile Chedorge
Chargée de projets biodiversité et paysages

07 85 94 56 06
l.chedorge@syndicat-cotesdurhone.com

Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône
6 Rue Des Trois Faucons
84000 Avignon

www.syndicat-cotesdurhone.com

SYNDICAT
DES VIGNERONS
DES CÔTES DU RHÔNE

Catalogue réalisé grâce à la participation financière de la compagnie Nationale du Rhône

Vous avez une question technique relative
au choix des essences, du matériel de protection.

Arnaud Million
Directeur technique

07 86 75 77 52
a.million@ceres-flore.fr

Cérès Flore
770 Route d'Orange
84870 Loriol-du-Comtat

www.ceres-flore.fr

CÉRÈS
LA FLORE D'ICI